

# Ministère de la culture et de la communication

## *Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité danse*

SESSION 2015

### **Epreuve orale d'admission n°2**

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

*(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)*

#### **Avertissements :**

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°1
-----------

L'État vient de refondre le dispositif d'aide à la création dans le domaine du spectacle vivant. Comment fonctionne le nouveau dispositif, en particulier pour la danse ? Quels changements cette refonte pourrait-elle apporter dans le domaine chorégraphique ?

# Ministère de la culture et de la communication

*Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité danse*

SESSION 2015

## Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

*(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)*

### **Avertissements :**

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°2
-----------

La décentralisation chorégraphique en France : bilan et perspectives.

# Ministère de la culture et de la communication

## *Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité danse*

SESSION 2015

### **Epreuve orale d'admission n°2**

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

*(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)*

#### **Avertissements :**

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°3
-----------

Quelles sont les caractéristiques des scènes conventionnées ? L'État doit-il en faire un label ?

# Ministère de la culture et de la communication

## *Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité danse*

SESSION 2015

### **Epreuve orale d'admission n°2**

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

*(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)*

#### **Avertissements :**

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°4
-----------

Quelles seraient, pour la danse, les conditions idéales d'une éducation artistique et culturelle réussie dans l'enseignement primaire et secondaire ?

# Ministère de la culture et de la communication

## *Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité danse*

SESSION 2015

### **Epreuve orale d'admission n°2**

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

*(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)*

#### **Avertissements :**

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°5
-----------

Quels sont les enjeux de la présence de l'art chorégraphique dans les lieux pluridisciplinaires et comment situez-vous l'action de l'État dans ce secteur ?

# Ministère de la culture et de la communication

## *Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité danse*

SESSION 2015

### **Epreuve orale d'admission n°2**

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

*(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)*

#### **Avertissements :**

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°6
-----------

Le ministère de la culture et de la communication a fait de l'accompagnement des générations nouvelles une de ses priorités, ce dont les Assises de la jeune création, organisées en juin 2015, se sont fait l'écho. Quelles seraient les grandes mesures à prendre à cet égard dans le domaine chorégraphique ?

# Ministère de la culture et de la communication

## *Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité danse*

SESSION 2015

### **Epreuve orale d'admission n°2**

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

*(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)*

#### **Avertissements :**

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°7
-----------

L'exercice de la profession de professeur de danse est réglementé en France, dans certains cas. Rappelez les grandes lignes de cette réglementation et indiquez si celle-ci doit ou non évoluer et pour quelles raisons.

# Ministère de la culture et de la communication

## *Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité danse*

SESSION 2015

### **Epreuve orale d'admission n°2**

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

*(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)*

#### **Avertissements :**

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°8
-----------

Le ministère de la culture et de la communication a mis en place un dispositif dénommé « Danse en amateur et répertoire ». Précisez ses objectifs et son fonctionnement ainsi que l'analyse que vous en faites.

# Ministère de la culture et de la communication

## *Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité danse*

SESSION 2015

### **Epreuve orale d'admission n°2**

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

*(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)*

#### **Avertissements :**

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°9
-----------

La France est signataire de la déclaration de Bologne sur l'enseignement supérieur. Quels en sont les grandes lignes et les effets plus particulièrement en matière d'enseignement supérieur en danse ?